

Poésie

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **[8] (1905)**

Heft 52

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-255664>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Hakon VII qui a pris possession de son trône sera couronné cet été, dans l'antique cathédrale de Drontheim, la plus belle de toute la Scandinavie. On dit que l'empereur Guillaume sera présent à cette cérémonie. E. M.

Voir est facile, mais prévoir est difficile.



POÉSIES



Saint Sylvestre.

Une année ! une année encore au gouffre tombe !
... Un large pas de plus au but prédestiné ;
Un cheveu blanc de plus à mon front incliné ;
Une pierre de plus ajoutée à ma tombe ;

Gustave ROUSSELOT.

Temps perdu.

Si peu d'œuvres pour tant de fatigues et d'ennui !
De stériles soucis notre journée est pleine,
Leur meute sans pitié nous chasse à perdre haleine,
Nous pousse, nous dévore, et l'heure utile a fui.
« Demain, j'irai demain voir ce pauvre chez lui ;
« Demain, je reprendrai ce livre ouvert à peine ;
« Demain, je te dirai, mon âme, où je te mène ;
« Demain, je serai juste et fort, pas aujourd'hui ! »

Aujourd'hui, que de soins, de pas et de visites,
Et l'implacable essor des devoirs parasites
Qui pullulent autour de nos tasses de thé !

Ainsi chôment le cœur, la pensée et le livre,
Et pendant qu'on se tue à différer de vivre,
Le vrai devoir dans l'ombre attend la volonté.

SULLY-PRUDHOMME,
de l'Académie française.

Les charités de la Normandie.



Charitons de Bonneville

La Normandie est l'une des rares provinces de France qui ait conservé jusqu'à nos jours ses anciennes coutumes. Au nombre de ces dernières on peut citer à bon droit les associations nommées « Charités ».

Au XI^e siècle, la peste ravageait la Normandie. Les paysans superstitieux prétendaient que les pestiférés étaient possédés du diable ; ils les fuyaient, les laissant vivre à l'écart, sans leur porter aucun secours.

C'est alors que quelques hommes courageux et pleins de pitié pour les malheureux se réunirent pour soigner les malades et enterrer les morts. Ces hommes dévoués furent appelés les « Charitons ». Pour qu'on les reconnût de loin, ils portaient un costume particulier : un capuchon de velours brodé, le « chaperon », transformé plus tard en une sorte de mantille recouvrant les épaules ; un surtout et des culottes en velours noir, des bas noirs et des souliers plats ; leur coiffure ressemblait à un bonnet de juge.

Ils enterraient les morts pendant la nuit en s'éclairant de flambeaux fixés par une griffe de métal au bout d'un bâton porté

par chaque chariton. L'un d'eux, le « cliqueteur », marchait en tête, muni à chaque main d'une clochette qu'il agitait en sonnant des mélodies bizarres, afin d'annoncer la venue du cortège. Outre tous ces sacrifices, les charitons portaient encore leur bannière, une croix, le suaire et la boîte des aumônes, où l'on mettait en particulier les amendes des frères ayant failli aux statuts.

Tous les hommes de bonne volonté étaient accueillis dans la confrérie, et dans le temps de graves épidémies, au moyen-âge, le seigneur et le serf, le maître et le serviteur devenaient des égaux dans l'exercice de la charité ; les rangs sociaux étaient abolis.

Lorsque les maladies contagieuses se firent plus rares, les charitons conservèrent néanmoins leurs associations. Ils offrirent et ils offrent encore leurs bons services à tous les malades indigents ; ils sont d'un grand secours dans les enterrements. Ils s'occupèrent aussi de l'instruction des enfants ; ils accouraient vers les familles affligées par la maladie du père ou de la mère ; ils assurèrent l'entretien des vieillards incapables de travailler ; ils prirent soin des femmes en couches, donnèrent un trousseau aux jeunes filles et un cadeau de baptême aux enfants. Leur caisse s'ouvrait également pour aider les gens ruinés par l'incendie ou tout autre sinistre.



Une charité en pèlerinage.